

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 94 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

SOCIETE A RESPONSABILITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 2 000 EUROS - RCS PARIS B 484 182 969 - SIEGE SOCIAL : 32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare – 75009 PARIS
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- La correcte justification des créances comptabilisées,
- L'indication en annexe des engagements donnés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

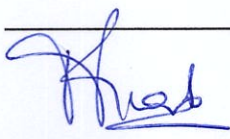
d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris , le 20 mars 2019

Le commissaire aux comptes

F2P AUDIT &
CONSEIL


FABIENNE PICARD

Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fondation Francophone pour la Recherche sur la Diabète

60 Saint-Lazare
75009 Paris

APE : 9499Z -
Siret : 79411464500029



MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 rue Henri Regnault

92075 PARIS LA DEFENSE

Tél :

Fax :

Courriel :

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	12
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20
Etats détaillés	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	28
Liasse fiscale	31



Etats de synthèse

Bilan

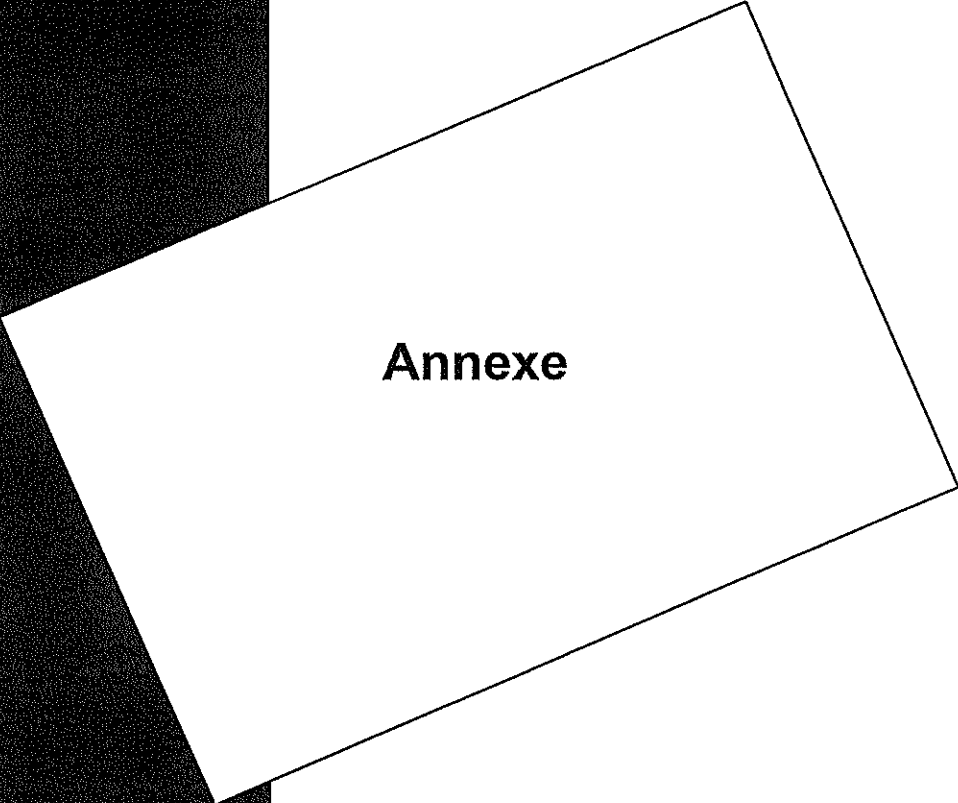
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 798	4 798		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	4 798	4 798		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 163	4 846	317	382
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 163	4 846	317	382
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	295		295	292
Immobilisations financières	295		295	292
ACTIF IMMOBILISE	10 256	9 644	611	674
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	450 000		450 000	554 000
Créances	450 000		450 000	554 000
Valeurs mobilières de placement	1 350 000		1 350 000	1 350 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 525 733		2 525 733	2 147 923
Trésorerie	3 875 733		3 875 733	3 497 923
ACTIF CIRCULANT	4 325 733		4 325 733	4 051 923
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	4 335 988	9 644	4 326 344	4 052 597

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500 000	1 500 000
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 517 773	2 120 024
Résultat de l'exercice	-42 013	397 749
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	3 975 760	4 017 773
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions	8 278	
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	8 278	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 411	13 906
Dettes fiscales et sociales	17 896	20 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85 000	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	200 000	
DETTES	342 306	34 824
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 326 344	4 052 597

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 000	
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations		
Autres produits	950 002	1 152 377
Produits d'exploitation	962 002	1 152 377
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	904 837	663 114
Impôts et taxes	1 289	371
Salaires et Traitements	64 731	67 397
Charges sociales	32 065	31 714
Amortissements et provisions	65	65
Autres charges	218	6
Charges d'exploitation	1 003 204	762 668
RESULTAT D'EXPLOITATION	-41 202	389 709
Opérations faites en commun		
Produits financiers	7 466	8 014
Charges financières		
Résultat financier	7 466	8 014
RESULTAT COURANT	-33 736	397 723
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		-26
Résultat exceptionnel		26
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser	8 278	
EXCEDENT OU DEFICIT	-42 013	397 749



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Fondation Francophone pour la Recherche sur la Diabète

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 326 344 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 42 013 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation résultant de l'avis n°2009-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité ont également été appliquées.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

Le montant des engagements donnés en matière de retraite est évalué à 2 425 €
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte de salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles :
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,49%
- Taux de croissance des salaires : 2,91%
- Age de départ à la retraite : 60 - 62 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Taux de mortalité : INSEE 2018

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Disponibilités :

Au 31 décembre 2018, les disponibilités s'élèvent à 3 875 732,56 euros. Elles se composent des éléments suivants :

- Contrats de capitalisation : 1 350 000,00 euros
- Compte courant : 296 753,78 euros
- Livret A : 78 063,67 euros
- Comptes sur livret : 2 143 449,10 euros
- Intérêts courus à recevoir : 7 466,01 euros

Suivi de la dotation :

Le fonds associatif de la FFRD a atteint le montant de 1 500 000 euros durant l'exercice 2017. Il s'agit du montant prévu dans les statuts

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798			4 798
Immobilisations incorporelles	4 798			4 798
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 163			5 163
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 163			5 163
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	292	3		295
Immobilisations financières	292	3		295
ACTIF IMMOBILISE	10 253	3		10 256

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798			4 798
Immobilisations incorporelles	4 798			4 798
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 781	65		4 846
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 781	65		4 846
ACTIF IMMOBILISE	9 579	65		9 644

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 450 295 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	295		295
Créances de l'actif circulant :			
Autres	450 000	450 000	
Total	450 295	450 000	295

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus à recevoir	7 466
Total	7 466

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Contrat de capitalisation CAR	1,00	600 000,00	644 745,64	644 745,64	44 745,64
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	268 644,52	268 644,52	18 644,52
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	268 644,52	268 644,52	18 644,52
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	268 644,52	268 644,52	18 644,52
				1 450 679,20	100 679,20

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	1 500 000			1 500 000
Total fonds sans droit reprise	1 500 000			1 500 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	2 120 024	397 749		2 517 773
Résultat de l'exercice	397 749		439 762	-42 013
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	4 017 773	397 749	439 762	3 975 760

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 342 306 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 411	39 411		
Dettes fiscales et sociales	17 896	17 896		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	85 000	85 000		
Produits constatés d'avance	200 000	200 000		
Total	342 306	342 306		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	13 206
Dettes provis. pr congés à payer	4 492
Charges sociales s/congés à payer	2 667
Etat - autres charges à payer	614
Total	20 979

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	200 000		
Total	200 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 756 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	42 013	
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre	42 013	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		1	1	1
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		1	1	1

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	2 425
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Soutien financier DOMBROWICZ David	100 000
Soutien financier VENTECLEF Nicolas	140 000
Soutien financier SCHARFMANN Raphael	200 000
Soutien financier FROGUEL Philippe	180 000
FOUFELLE Fabienne	300 000
LEHUEN Agnès	300 000
VIDAL Hubert	300 000
COSSON Emmanuel	200 000
Autres engagements donnés	1 720 000
Total	1 722 425

Le Conseil Scientifique de la FFRD a sélectionné et pris l'engagement de soutenir financièrement les projets de lauréats. Ce soutien financier est accordé selon un échéancier, dont le versement est conditionné à l'établissement d'un rapport d'activité périodique du lauréat, validé par le Conseil Scientifique.

A la clôture de l'exercice le montant des engagements pris au titre des conventions conclues avec les lauréats s'élèvent à 1 720 000 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 425 euro

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Les membres du conseil d'administration et du conseil spécifique exercent leur activité bénévolement. A défaut de données quantitatives suffisamment fiables, les contributions volontaires en nature n'ont pas pu être chiffrées.

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
FONDS DEDIES SFDT1	12 000	12 000	3 722		8 278
Sous total	12 000	12 000	3 722		8 278
Sous total					
TOTAL	12 000	12 000	3 722		8 278